

Fondation vaudoise pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers MEM

Rapport d'activité 2022



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

GIM Groupement suisse
de l'Industrie
des Machines



1. Message du Président

Sommaire

1. Message du Président
2. Les organes
3. Rappel historique
4. Quelques chiffres 2022
5. Utilisation des contributions
6. Apprentissages soutenus
7. Règles pour l'attribution des soutiens

Dans le message de l'année dernière, mon prédécesseur traitait la manière dont le coronavirus avait rythmé notre quotidien. Un an plus tard, les masques, les restrictions, la maladie nous semblent très lointains, nous avons rapidement repris nos anciennes habitudes de vie.

Le conflit aux portes de l'Europe, la crise énergétique ou l'augmentation générale des prix auront apporté leur lot d'instabilité en cette année 2022.

Les désorganisations provoquées dans les chaînes de production et de transport ont rapidement mis en évidence les difficultés d'approvisionnement de toutes sortes et un retour de l'inflation. D'importantes difficultés de fournitures de gaz et d'électricité font dorénavant partie des perspectives envisageables. Tous ces phénomènes viennent s'ajouter au déficit chronique et généralisé de main-d'oeuvre dans notre pays.

C'est un défi majeur que d'accompagner les travailleuses et les travailleurs, ainsi que les entreprises MEM dans une période comme celle-ci, afin de préserver le savoir-faire et la formation duale avec des conditions cadres de qualité. La Fondation MEM sera aux côtés des entreprises et du personnel de manière indéfectible afin de soutenir le tissu industriel vaudois. La construction du nouveau centre de formation vaudois de l'industrie (CFVI) fait partie de la mission. En effet, le CFVI, créé en 1989, connaît un nouveau développement. En s'associant avec l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA-Vaud), le Groupement suisse de l'industrie des machines (GIM) bâtit un nouveau centre de formation commun au sein d'Y-Parc à Yverdon-les-Bains. La Fondation MEM a soutenu cet important projet. Quelque 1500 jeunes fréquenteront le futur centre dès la rentrée d'août 2023.

Le Conseil de Fondation a continué son travail de manière soutenue. Il s'est réuni à cinq reprises. Il a pris congé de 3 membres fondateurs : MM. Eric Charmey, Yves Defferrard et Jacques Hentsch. Je leur adresse mes plus vifs remerciements pour leur engagement au sein du conseil et pour les années durant lesquelles ils ont fait bénéficier la Fondation MEM de leurs précieuses compétences et connaissances.

Pour la première fois président de la Fondation MEM, je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil de Fondation et de l'administration pour l'excellent travail fourni. Je tiens ici à les remercier des efforts faits au quotidien pour assurer la relève de qualité essentielle à l'industrie vaudoise.

Noé Pelet
Président

2. Les organes

Président	Noé PELET
Vice-président	Philippe PRAT
Représentants patronaux	Dominique WEBER et Alain NICOLET
Représentants syndicaux	Marylin ADA et Michele NISTA
Administrateur	Alain CHAPUIS
Organe de révision	Ofisa Berney Associés SA

3. Rappel historique

La Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie a pour mission de soutenir les entreprises de l'industrie technique vaudoise pour la formation professionnelle et la formation continue.

La loi vaudoise tire son origine des premières Assises de la place industrielle, organisées en 2002 par les Départements de l'économie et de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud. Elle fut la réponse donnée aux préoccupations des partenaires sociaux et de certains élus concernant la pérennité de la place industrielle et surtout de ses places d'apprentissage, dans le contexte de l'époque. Elaborée avec l'étroite collaboration des partenaires sociaux concernés et soutenue par les principales associations économiques ainsi que par la totalité des groupes politiques, la loi fut adoptée par le Grand Conseil en novembre 2003. Elle est entrée en vigueur en 2004.

La Fondation MEM encourage la formation des apprentis en système dual et la formation continue. Elle finance tout ou partie des cours interentreprises de toutes les formations de CFC ou AFP, ainsi que les cours de préparation aux examens de fin d'apprentissage ou examens partiels.

La Fondation MEM soutient les travaux de la commission de formation professionnelle de l'industrie (CFPi), nommée par le Conseil d'Etat. Le soutien à cette commission dans laquelle siègent des représentants des employés, des employeurs, des écoles professionnelles et des métiers, de Swissmem et de Swissmechanic est désormais une tâche normale de notre Fondation.

La Fondation MEM a mis sur pied un projet de remboursement des frais d'acquisition des classeurs de formation pour les apprentis des sociétés MEM. Une fois de plus, elle fait œuvre de pionnier, au service de l'industrie.

4. Quelques chiffres 2022

Entreprises assujetties

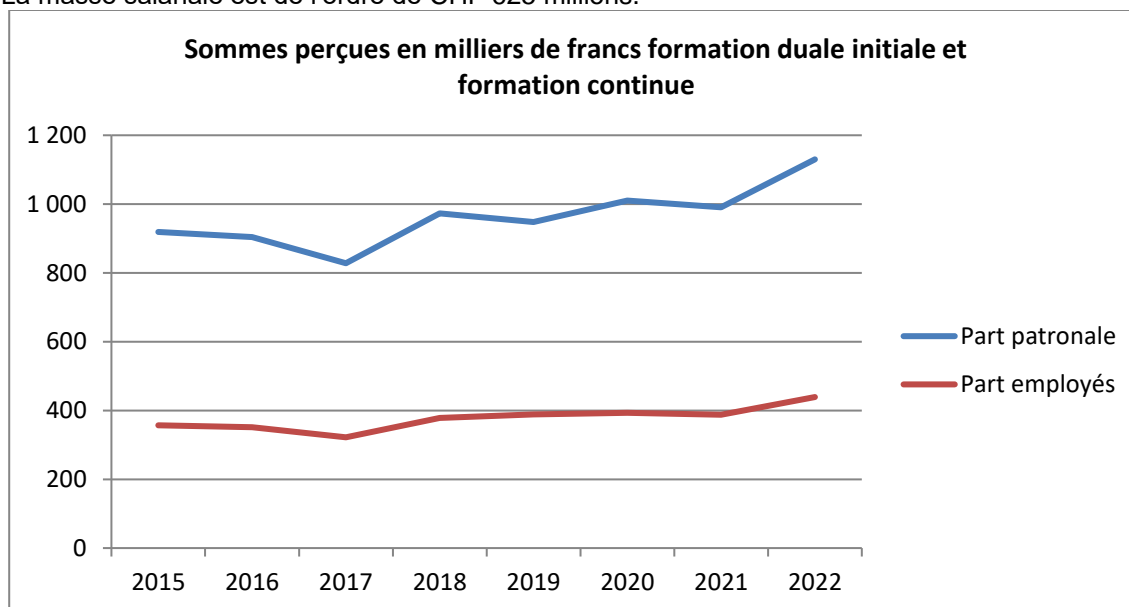
250 entreprises assujetties.

Entreprises exemptées du paiement de la contribution

40 entreprises exemptées en raison d'un effort suffisant de formation (art. 10 LMEM).

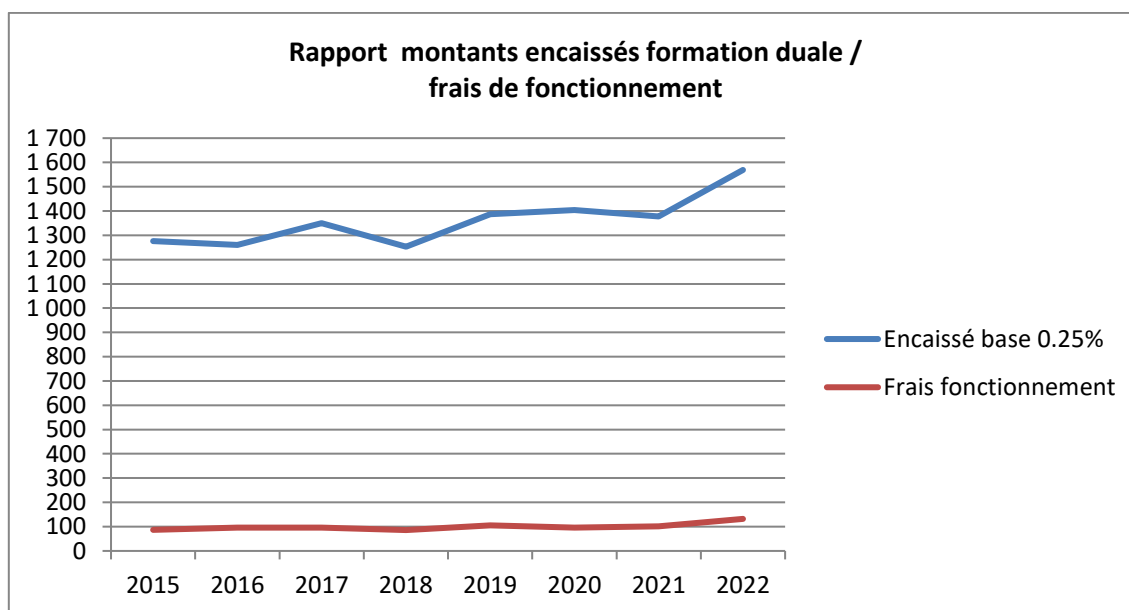
Masse salariale soumise à la contribution

La masse salariale est de l'ordre de CHF 625 millions.



5. Utilisation des contributions

En 2022, nous avons perçu des contributions en faveur de la formation professionnelle de l'ordre de CHF 1'130'047.36, soit une augmentation par rapport à l'année 2021. La masse salariale industrielle soumise à la contribution est ainsi de CHF 625 millions. Les frais de gestion de l'année 2022 sont stables et représentent ainsi 7.3% des sommes encaissées.



Prestations en faveur des apprentis

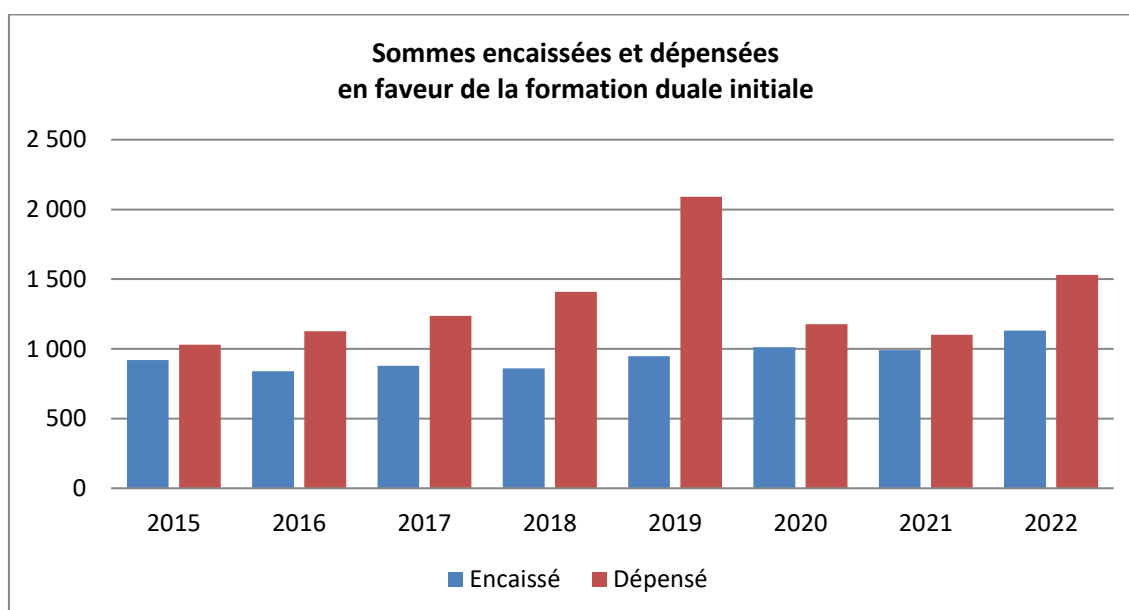
Notre soutien financier a essentiellement porté sur la prise en charge des frais liés aux cours interentreprises et à la préparation aux examens, en allouant un montant supérieur à CHF 695'204.95 pour cette tâche. 128 apprentis ont participé aux cours interentreprises (CIE).

Maintien de la classe de préapprentissage de l'Ecole de la transition

Un enseignant stagiaire de l'Ecole de la transition (anciennement Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion) a assuré l'accueil de 35 jeunes.

Apprentis sous contrat avec le GIM formation

En 2022, 6 apprentis étaient directement sous contrat. Cette classe est complétée par 9 apprentis provenant d'entreprises partenaires qui ne disposent pas du parc de machines leur permettant de former un apprenti sur les deux premières années. Cela porte à 15 les apprentis sous contrat avec le CFVI.



Prestations en faveur de la promotion de l'apprentissage

La douzième édition du Salon des Métiers et de la Formation Lausanne a battu tous les records !

Du mardi 15 au dimanche 20 novembre 2022, le Salon des Métiers et de la Formation Lausanne a accueilli plus de 47'150 élèves, enseignants, parents et jeunes en quête d'une formation. Une belle continuité pour ce salon qui se veut être un outil et une aide pour le choix professionnel des jeunes du canton. Ce nouveau record de fréquentation constitue une augmentation de 2% par rapport à la dernière édition !

Le GIM était sur place avec son stand « Village Technique » d'une surface de 612 m² où ont été présentés les métiers suivants aux jeunes et aux parents par des formateurs et des apprentis de sociétés membres :

- Agent/e technique de matières synthétiques CFC ;
- Automaticien/ne CFC ;
- Constructeur/trice d'appareils industriels CFC ;
- Dessinateur/trice - constructeur/trice industriel/le CFC ;
- Electronicien/ne CFC ;
- Mécanicien/ne de production CFC ;
- Monteur/euse - automaticien/ne CFC ;
- Opérateur/trice de machines automatisées CFC ;
- Polymécanicien/ne CFC.

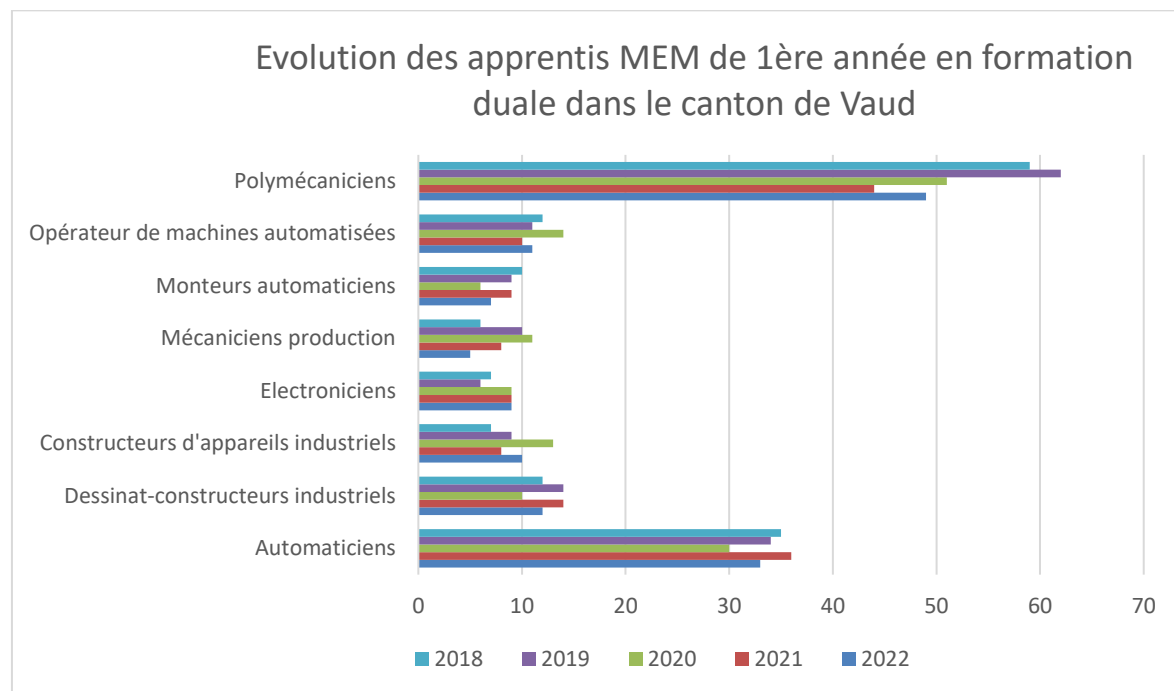
Le « Village Technique » du Salon des Métiers et de la Formation Lausanne donne non seulement la possibilité aux visiteurs de toucher ou d'essayer, mais aussi d'observer le savoir-faire, comme lors de la 7^e édition des Industry Skills Romandie qui se sont déroulés sur le stand du GIM. Cette année, des jeunes de 4 métiers de l'industrie se sont affrontés pour remporter le titre de champion de leur branche.



Quatre stages en immersion dans des entreprises sous forme de visites guidées accompagnés de travaux pratiques ont été organisés en 2022. Ils sont destinés aux jeunes de 14 à 17 ans.

Commissaires professionnels

La Fondation MEM finance en partie les postes de commissaire professionnel de la branche MEM occupés par MM. Dominique PILLONEL et Vincent CHATELAIN.



On enregistre certes des variations importantes d'une année à l'autre, notamment dans les effectifs de polymécaniciens. Ces variations s'expliquent parfois par les périodes de crise que traverse notre secteur. Il faut également tenir compte de cycles d'engagement d'apprentis.

Nouveau Centre de Formation Vaudois de l'industrie

Le Centre de formation vaudois de l'industrie, créé en 1989 par le GIM, connaît un nouveau développement. Le GIM, associé à l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA-Vaud) et au Fonds interprofessionnel de prévoyance, géré par le Centre Patronal, bâtissent un nouveau centre de formation commun au sein d'Y-Parc à Yverdon-les-Bains.

Le choix d'Yverdon-les-Bains est avant tout géographique ; elle est bien desservie par l'autoroute avec sa propre sortie, ainsi que par les CFF, en ligne directe. Depuis Lausanne, Vallorbe, Orbe et Payerne, tous les chemins mènent au centre de formation YMECA à Yverdon-les-Bains. De plus, les bassins industriels neuchâtelois, fribourgeois, voire jurassien sont importants. Cela a son intérêt en matière de formation continue.

Le Nord Vaudois est une région homogène, très soudée et suffisamment petite pour que les réseaux relationnels soient denses. Economiquement, elle est tournée autour d'Yverdon-les-Bains et de Payerne, deux villes où la mécanique et la formation ont une bonne presse.

Yverdon-les-Bains a de plus l'avantage d'avoir un riche tissu industriel allant jusqu'à Vallorbe avec de grandes sociétés formatrices. Dans la Broye, des nouvelles usines sont présentes avec des centaines de collaborateurs, offrant ainsi de nombreuses perspectives en matière de formation continue et d'apprentissages.

Le choix de s'associer avec l'UPSA-Vaud découle de la volonté de collaborer avec une association professionnelle active aussi dans la formation professionnelle des métiers au sein du pôle d'apprentissage industrie et mécanique. Outre la formation duale, des synergies futures pour l'organisation de cours de formation supérieure sont possibles.

Ce nouveau centre permettra aussi de disposer d'une surface doublée par rapport aux locaux actuels à Vufflens-la-ville. L'objectif est d'accueillir les apprenti(e)s pour la rentrée 2023.

Formation continue

Depuis 2004, année de constitution de notre Fonds, plus de 880 demandes de soutien financier ont été acceptées par la Fondation MEM, soit pour de la formation continue, soit pour de la formation professionnelle. Cette année, 26 entreprises ont fait appel à la Fondation pour la formation continue de leurs employés. Certaines l'ont fait une fois, d'autres ont déposé plusieurs demandes. En 2022, la Fondation MEM a accordé des soutiens essentiellement pour des cours de langues, des cours de caristes ainsi que des Certificate of Advanced Studies (CAS) et Diploma of Advanced Studies (DAS) et plusieurs brevets et diplômes fédéraux.

6. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Affaire traitée par
Révision/ACO/LTA
5/1

Au Conseil de fondation de la
**Fondation pour la formation et le
perfectionnement professionnels des
métiers machines, électrotechnique et
métallurgie (MEM)**

Paudex

2022

Lausanne, le 25 avril 2023/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 2'796'492.52

et dont :

- le compte de résultat présente pour
l'exercice 2022 un excédent de produit de Fr. 4'339.71

porté en augmentation du Fonds pour la formation duale.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes annuels et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ch. de Roseneck 5
1006 Lausanne
+41 58 234 91 00

ofisaberney.ch
berneyassociés.com

Audit

Juridique

Comptabilité

Fiscalité

Payroll

Corporate finance & Consulting

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	<u>2022</u> CHF	<u>2021</u> CHF
Actifs circulants	2'796'492.52	2'856'587.06
<i>Actifs disponibles</i>	<i>2'039'012.97</i>	<i>2'130'836.06</i>
Compte Postfinance	1'038'696.68	1'130'851.91
Compte Banque Cantonale Vaudoise	500'155.79	499'984.15
Compte à terme Raiffeisen	500'160.50	500'000.00
<i>Actifs réalisables</i>	<i>757'479.55</i>	<i>725'751.00</i>
Administration fédérale des contributions	87.50	-
Débiteurs	287'392.05	255'751.00
Provision pour pertes sur débiteurs	-50'000.00	-50'000.00
Prêt au GIM-CH	400'000.00	400'000.00
Compte-courant GIM-CH	120'000.00	120'000.00
Actifs immobilisés	-	-
<i>Machines et mobilier</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Machines :	p.m.	p.m.
TOTAL DE L'ACTIF	2'796'492.52	2'856'587.06
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	59'212.95	163'647.20
Créanciers	58'370.00	163'524.20
Débiteurs momentanément créanciers	842.95	123.00
Capitaux étrangers à long terme	1'525'000.00	1'485'000.00
Provision pour nouveau CFVI Yverdon	1'200'000.00	1'200'000.00
Provision pour déménagement CFVI	120'000.00	120'000.00
Provision nouveau projet de communication	-	100'000.00
Provision pour achat de machines	205'000.00	65'000.00
Capitaux propres	1'212'279.57	1'207'939.86
Fonds pour la formation duale :		
- état au 1er janvier	526'586.68	523'709.75
- résultat de l'année	4'339.71	2'876.93
- état au 31 décembre	530'926.39	526'586.68
Fonds pour la formation continue		
- état au 31 décembre (sans changement)	661'579.13	661'579.13
Apport du fonds paritaire de la métallurgie vaudoise	19'774.05	19'774.05
TOTAL DU PASSIF	2'796'492.52	2'856'587.06

Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre

	2022		2021
	CHF		CHF
Produits d'exploitation			
<i>Contributions :</i>	<i>1'797'417.75</i>		<i>1'387'101.75</i>
- des employeurs (0.18 %)	1'130'047.36		990'739.06
- des employés (0.07 %)	439'740.69		388'065.19
- des années antérieures	227'629.70		8'297.50
<i>Autres produits</i>	<i>35'928.00</i>		<i>34'431.00</i>
Rétrocession FONPRO	35'928.00		34'431.00
Total produits d'exploitation	1'833'345.75		1'421'532.75
Charges d'exploitation			
<i>Frais de gestion et d'administration</i>	<i>-131'763.95</i>		<i>-128'855.45</i>
Honoraires du Centre Patronal	-96'930.00		-81'615.50
Débours de secrétariat	-4'080.80		-4'000.00
Indemnités	-6'480.00		-7'560.00
Frais de séances	-1'328.10		-1'046.70
Site internet	-16'429.70		-198.20
Organe de révision	-2'907.90		-2'907.90
Frais juridiques	-3'241.80		-5'331.10
Pertes sur débiteurs	-162.35		-26'196.05
Frais de poursuite	-203.30		-
<i>Autres charges</i>	<i>-195.00</i>		<i>-</i>
Frais divers	-195.00		-
<i>Charges de formation</i>	<i>-1'692'710.22</i>		<i>-1'280'571.30</i>
Formation duale initiale :			
Soutien à la formation duale initiale	-695'204.95		-438'638.20
Promotion de la formation duale initiale	-430'000.00		-430'000.00
Soutien classe apprentis	-166'000.00		-166'000.00
Industryskills Romandie	-100'000.00		-
Provision pour achat de machines	-140'000.00	-1'531'204.95	-65'000.00
Formation continue :			
Soutien à la formation continue	-161'505.27		-180'933.10
Total charges d'exploitation	-1'824'669.17		-1'409'426.75
<i>Charges et Produits exceptionnels</i>	<i>203.30</i>		<i>-</i>
Produits exceptionnels	203.30		-
Résultat avant intérêts	8'879.88		12'106.00
<i>Charges et Produits financiers</i>	<i>-4'540.17</i>		<i>-9'229.07</i>
Intérêts	437.49		-
Charges financières	-4'977.66		-9'229.07
Résultat de l'exercice	4'339.71		2'876.93

7. Apprentissages soutenus

La loi concerne l'encouragement à la formation des apprentis en système dual et l'encouragement à la formation continue. Contrairement à ce que l'intitulé de la loi peut laisser croire, il s'agit de soutenir toutes les formations ou professions que l'on peut retrouver dans les différentes branches de l'industrie soumises à la loi. La référence aux métiers machines, électrotechnique et métallurgie désigne une orientation générale. La liste des formations en apprentissage peut ainsi évoluer avec le temps. Nous relèverons, de façon non exhaustive, les apprentissages soutenus dès lors qu'ils sont suivis dans une entreprise bénéficiant des prestations du fonds :

- Polymécanicien
- Mécanicien de production
- Automaticien
- Dessinateur – constructeur industriel
- Constructeur d'appareils industriels
- Electronicien
- Opérateur sur machines automatisées
- Logisticien
- Monteur automaticien
- Employé de commerce
- Agent technique des matières synthétiques
- Horloger
- Praticien en mécanique
- Mécanicien sur machines agricoles
- Micromécanicien

8. Règles pour l'attribution des soutiens

Nous vous rappelons de consulter sur notre site Internet www.fondationmem.ch le guide, qui vous renseignera sur les différents soutiens dont vous pouvez bénéficier, ainsi que sur la procédure à suivre pour préparer les dossiers. Nous rappelons que le Conseil met à jour chaque année les prescriptions concernant les modalités d'octroi ou de refus des soutiens en faveur de la formation continue. Ces prescriptions sont disponibles sur Internet.

Un employé qui a payé sa formation peut présenter une demande de soutien dans un délai de cinq ans entre l'obtention du titre après examen et le moment du dépôt de sa demande, pour autant que cette personne ait cotisé à la Fondation MEM.

Fondation MEM
Alain Chapuis, Administrateur
p.a. Centre Patronal
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 058/ 796.33.42
info@fondationmem.ch
www.fondationmem.ch